

En route vers



Zéro

Approche de placement axée sur
la décarbonisation
Rapport d'étape

OCTOBRE 2023

L'évaluation et l'intégration efficace des risques et des occasions liés aux changements climatiques dans les portefeuilles des investisseurs constituent un pilier de l'*Institut sur les données d'Investissements RPC*. Pour combattre les changements climatiques, il faut effectuer une transition complète de l'économie. Pour composer avec les risques et les occasions qui en découlent, le recours à une combinaison d'outils novateurs s'impose.

Dans le présent article, nous présentons les détails de notre approche de placement axée sur la décarbonisation qui permet de réduire les émissions et de transformer les activités dans les secteurs à forte émission. En plus de cette approche, qui utilise notre cadre d'évaluation de la capacité de réduction, d'autres outils qui nous permettront de saisir et de soutenir des occasions de création de valeur comprennent, sans s'y limiter, la propriété active et le développement de solutions technologiques axées sur la nature et autres, et le financement à l'échelle (comme les obligations vertes).

L'Institut sur les données d'Investissements RPC a comme mission de créer de la valeur durable en mettant à profit son expertise en placement mondial, ses partenariats et son pouvoir de mobilisation. Ainsi, il fait progresser la façon dont l'écosystème de placement mondial fait face aux changements climatiques, aux perturbations technologiques et aux attentes changeantes des parties prenantes.

Son objectif est d'établir un écosystème de placement prospère qui génère des rendements financiers durables, tout en relevant les plus grands défis de notre époque.



EN ROUTE VERS ZÉRO : APPROCHE DE PLACEMENT AXÉE SUR LA DÉCARBONISATION RAPPORT D'ÉTAPE

Les investisseurs ont la possibilité de soutenir des sociétés en portefeuille pour réduire leurs émissions et d'accroître la valeur de leurs portefeuilles, s'ils peuvent trouver la bonne formule. Les premières observations découlant d'une approche ascendante offrent **une voie à suivre.**

OCTOBRE 2023

Le moment est venu D'AGIR

À Investissements RPC, nous nous sommes engagés à atteindre l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) dans toutes les portées de nos activités et de notre portefeuille d'ici 2050. Nous comptons y arriver en remplissant notre mandat de maximiser les rendements tout en évitant des risques de pertes indus, en tenant compte des facteurs pouvant avoir un effet sur le financement du RPC ainsi que sur son aptitude à s'acquitter de ses obligations financières. Les gouvernements de la plupart des marchés dans lesquels nous investissons se sont engagés à une décarbonisation complète de leurs économies d'ici 2050.

PORTÉE 1

Réfère aux émissions de gaz à effet de serre provenant directement de sources détenues et contrôlées par une société.

PORTÉE 2

Réfère aux émissions indirectes provenant de la production de l'énergie achetée.

PORTÉE 3

Réfère à toutes les émissions indirectes (non incluses dans la portée 2) qui se produisent dans la chaîne de valeur de la société, y compris les émissions en amont et en aval.

Par conséquent, les sociétés doivent repérer et intégrer des données sur la décarbonisation dans leurs plans d'affaires pour assurer une harmonisation stratégique avec cette perspective de politique afin de protéger et de faire croître leur valeur au cours des prochaines décennies. Pour parler clairement, notre engagement envers la carboneutralité est fondé sur la base et en fonction de nos attentes, à savoir que la communauté mondiale continue de progresser vers l'atteinte de l'objectif de zéro émission nette de GES d'ici 2050. Ces progrès comprennent l'accélération et le respect des engagements pris par les gouvernements, les progrès technologiques, l'atteinte des cibles des entreprises, les changements dans les comportements des consommateurs et des entreprises, et l'élaboration de normes mondiales en matière de communication de l'information et à l'égard des marchés du carbone, qui seront tous nécessaires pour respecter notre engagement.¹

L'une des principales composantes de notre engagement à l'égard de la carboneutralité est notre approche de placement axée sur la décarbonisation, que nous avons mise en place en décembre 2021 pour repérer, financer et soutenir les efforts de décarbonisation des sociétés fortement émettrices et tirer parti de la valeur de la transition de l'économie dans son ensemble.

¹ Pour en savoir plus sur notre engagement à l'égard de la carboneutralité, veuillez consulter le site <https://www.investissementsrpc.com/fr/sustainable-investing/net-zero>.

Nous testons actuellement l'approche de placement axée sur la décarbonisation au sein de notre portefeuille en commençant par une première cohorte de plus de dix sociétés en portefeuille.² Les émissions collectives des sociétés des portées 1 et 2 sélectionnées pour cet essai, au 31 mars 2023, ont dépassé 3,5 millions de tonnes de CO₂, soit environ 16,4 % des émissions totales de nos placements non gouvernementaux. Dans le cadre de cet essai, nous avons été en mesure de nous associer à des sociétés en portefeuille pour les aider à réduire les émissions de leurs activités, d'approfondir notre compréhension des leviers de décarbonisation propres à un secteur et de créer des stratégies de décarbonisation pour un large éventail de secteurs tout en créant de la valeur à long terme. Il s'agit d'un processus continu, et nous continuons de dégager des perspectives de cet effort. Le présent document décrit l'approche de placement axée sur la décarbonisation et notre expérience jusqu'à présent.

² Consultez le document L'impératif de la décarbonisation de l'Institut sur les données d'Investissements RPC pour une étude de cas détaillée du projet de décarbonisation du Trafford Centre : <https://www.investissementsrpc.com/fr/insights-institute/the-decarbonization-imperative/>.

CONSIDÉRATIONS SUR LE CHOIX DES SOCIÉTÉS EN PORTEFEUILLE

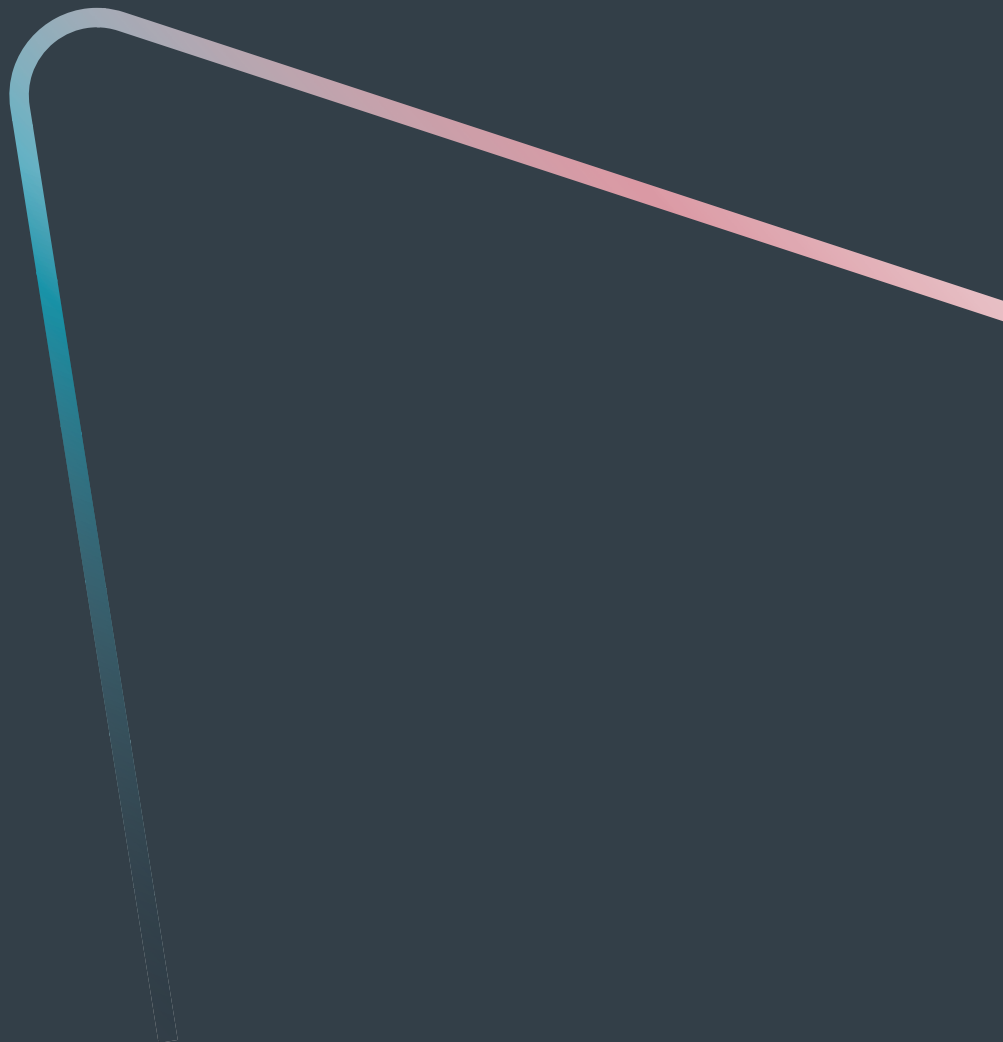
Le processus d'identification de la première cohorte de sociétés en portefeuille dans le cadre de notre approche de placement axée sur la décarbonisation a été guidé par **cinq facteurs clés** :

- 1 La société a d'importantes émissions absolues ou une forte intensité d'émissions qui offrent une occasion importante d'avoir un impact au moyen de mesures de décarbonisation.
- 2 La société exerce ses activités dans un secteur stratégique, où les apprentissages pourraient être appliqués à grande échelle.
- 3 Investissements RPC détient une participation importante. Ce fait serait essentiel à notre capacité d'influencer le changement.
- 4 La société pourrait accroître sa valeur et devenir un placement à long terme plus lucratif grâce à un modèle d'affaires plus durable.
- 5 La haute direction de la société ou le conseil d'administration manifestent de l'intérêt et de la volonté à participer au programme de plusieurs mois. De plus, ils s'engagent à intégrer les conclusions du processus dans leur planification à long terme.

Vous désirez en savoir plus sur l'approche de placement axée sur la décarbonisation ? Communiquez avec [Peter Busse](#) ou [Michael Hall](#).

L'APPROCHE DE PLACEMENT AXÉE SUR LA DÉCARBONISATION EN TROIS ÉTAPES

Notre objectif est de décarboniser notre portefeuille à grande échelle. L'approche de placement axée sur la décarbonisation offre un processus rigoureux et structuré pour obtenir des résultats comparables qui peuvent être affinés par secteur. Le processus comprend trois étapes.



ÉTAPE 1

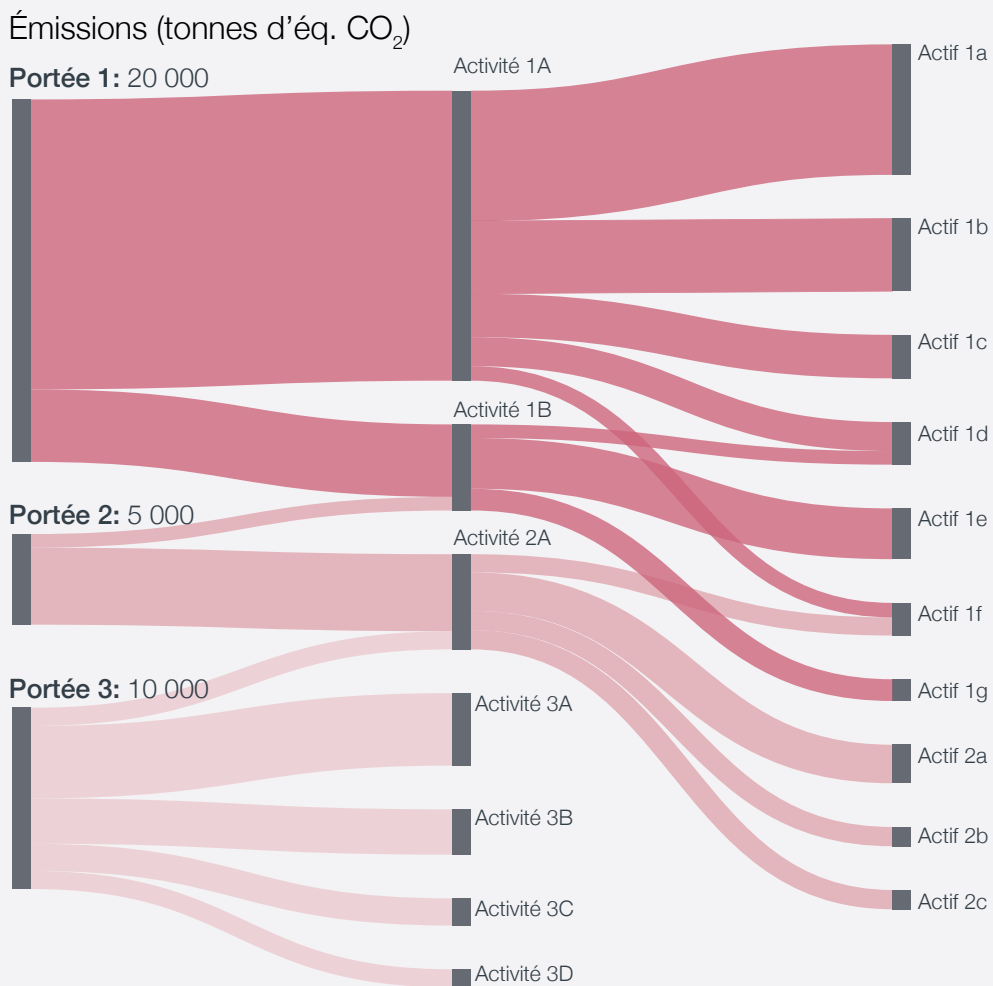
ÉTABLIR le niveau de référence et la trajectoire des émissions

La première étape de l'approche de placement axée sur la décarbonisation consiste à calculer les émissions de base pour l'entreprise en identifiant et en mesurant toutes les émissions à l'échelle de l'organisation (portées 1 et 2) et, lorsqu'elles sont importantes, les émissions indirectes de la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise (portée 3). Cette évaluation est fondée à la fois sur le profil d'émissions d'une société aujourd'hui et sur une projection du statu quo fondée sur les plans d'affaires actuels.³

³ Étant donné les difficultés inhérentes à la détermination des émissions de la portée 3, nous ne les incluons dans nos calculs de base que lorsqu'elles sont importantes.

Un plan de décarbonisation ne peut pas être élaboré uniquement dans le bureau de direction. Le calcul des émissions de base d'une société exige l'engagement des employés à l'échelle de l'entreprise, y compris des experts de la gestion des installations, des ingénieurs en systèmes de CVC, des équipes d'approvisionnement, de finance et de durabilité. Cette étape consiste donc à s'aligner avec les parties prenantes internes, à effectuer des visites de sites pour identifier les sources d'émissions actuelles, à effectuer des analyses pour valider les activités existantes et les sources d'émissions de GES, et à évaluer et mettre à jour les données existantes pour assurer la comparabilité.

FIGURE 1
Exemple de données de référence sur les émissions



ÉTAPE 2

ÉVALUER la capacité de réduction actuelle et prévue

Lorsque l'équipe a calculé les émissions actuelles, la prochaine étape consiste à effectuer une évaluation de la capacité de réduction afin de quantifier et de catégoriser le coût de la réduction des émissions de chaque source. Le cadre d'évaluation de la capacité de réduction d'Investissements RPC, que nous avons lancé en 2021, est un outil novateur à source ouverte qui fournit un guide étape par étape pour explorer la faisabilité technique et économique et le potentiel de réduction des émissions de chaque option de décarbonisation. À l'aide de ce cadre, l'équipe peut calculer le coût marginal des différentes mesures de réduction, qui sont mieux représentées par une courbe des coûts marginaux de réduction.

Bien que l'élaboration de courbes des coûts marginaux de réduction soit un outil courant dans le secteur depuis plusieurs années, nous avons constaté que **des améliorations précises ont amélioré l'exactitude et l'utilité de la production** :

ÉVALUATION CONTREFACTUELLE

Il est important que les coûts marginaux soient calculés sur une base « contrefactuelle » en quantifiant le coût différentiel de la mesure de réduction par rapport aux cycles de remplacement habituels. Ce calcul est effectué en supposant un remplacement comparable de l'équipement sélectionné en fonction du profil de coût, tant les dépenses d'investissement que les dépenses d'exploitation de la mesure de réduction choisie. Même s'il exige plus de travail et une meilleure compréhension de l'usine installée, le fait de ne pas suivre ce processus risque de surestimer les coûts de la décarbonisation et, par conséquent, de retarder l'ambition de réduire les émissions, ce qui pourrait nuire à la valeur d'une entreprise.








PRIORISATION DE L'EFFICACITÉ

Lors de l'évaluation de la capacité de réduction, les sociétés doivent adopter une approche séquentielle pour repérer les occasions de réduction des émissions. Cela devrait commencer par l'identification de toutes les mesures d'efficacité qui réduisent les émissions sans nécessiter de dépenses en immobilisations. Par la suite, elles doivent identifier les leviers de décarbonisation qui réduisent la demande (p. ex., la demande d'énergie) et les investissements dans l'offre verte (p. ex., l'approvisionnement en énergie verte), tout en tenant compte de la décarbonisation du réseau. Les mesures d'efficacité sont souvent négligées parce qu'elles sont perçues comme peu importantes et pouvant être difficiles à calculer. Pourtant, chaque réduction de 7 % des émissions grâce à des mesures d'efficacité peut nous rapprocher d'un an de l'alignement avec Paris sans augmenter les dépenses en immobilisations ou d'exploitation. Les mesures d'efficacité sont non seulement la source la plus efficace de réduction des émissions, mais elles permettent également aux entreprises de gagner du temps à mesure que d'autres leviers de décarbonisation plus techniques et à forte intensité de dépenses en immobilisations évoluent. En adoptant cette approche séquentielle, les sociétés peuvent maximiser la réduction des émissions au moindre coût.

L'évaluation passe ensuite au calcul de la capacité de réduction prévue (PAC) d'une société, ce qui donne une idée claire des possibilités de réduction des émissions *prouvées*, *probables* et *non rentables* en fonction des coûts qui y sont associés. La catégorie éprouvée représente les émissions que chaque société pourrait réduire aujourd'hui à l'aide de technologies disponibles et éprouvées. La catégorie probable comprend les émissions que la société peut réduire au fil du temps, selon un scénario plus prudent et « probable », selon lequel la réglementation et les coûts technologiques demeurent stables, tandis que le coût du carbone augmente. Il en résulte un portrait « sûr » des endroits et des moments où la société peut réduire ses émissions sur une période de 10 à 25 ans. Enfin, la capacité de réduction « non économique » représente les émissions qui sont techniquement impossibles à réduire ou qui nécessitent un prix du carbone élevé, p. ex., plus de 150 \$/tonne d'éq. CO₂.

FIGURE 2

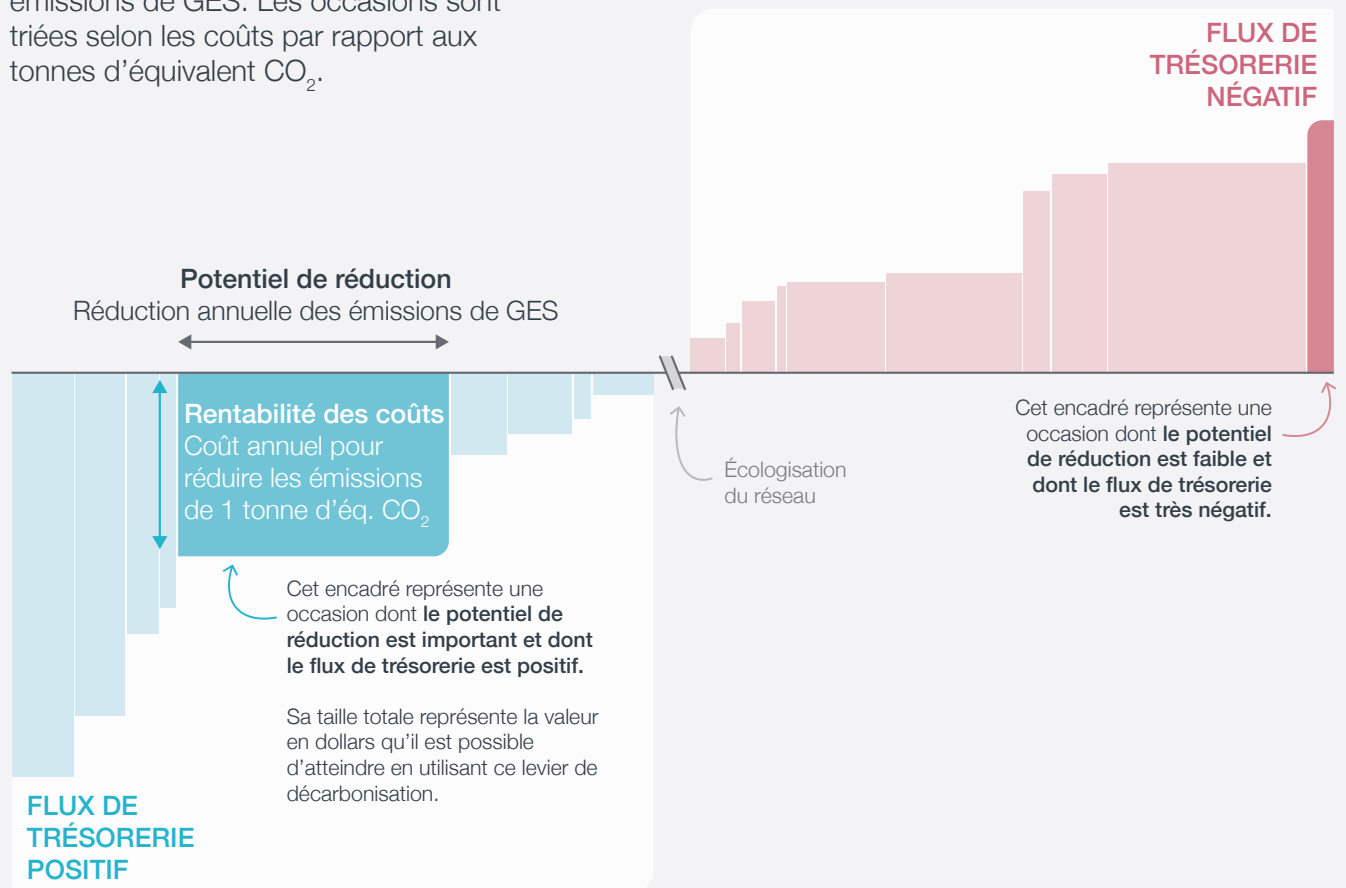
Exemple de leviers de décarbonisation choisis par des entreprises de différents secteurs

Choisi	Leviers de décarbonisation	Valeur actualisée nette (VAN) en termes absolus selon l'analyse des coûts marginaux de réduction (\$/tonnes d'éq. CO ₂)	
✓	Contrats d'achat d'électricité	Valeur actualisée nette positive	
✓	Amélioration de l'efficacité de l'équipement	Valeur actualisée nette positive	
✓	Installation de panneaux solaires sur les toits	Valeur actualisée nette positive	
✓	Changements comportementaux (p. ex., réduction de l'utilisation des éclairages)	Valeur actualisée nette positive	
✓	Parc de véhicules électriques	Valeur actualisée nette négative	
✓	Capture, utilisation et stockage du carbone	Valeur actualisée nette négative	
	Remplacement et modernisation des escaliers mécaniques	Valeur actualisée nette négative	

À cette étape, de nombreuses sociétés qui ont participé à nos essais ont trouvé avantageux d'effectuer une analyse de scénarios dans leurs trajectoires de décarbonisation. Compte tenu de l'incertitude entourant le développement de technologies clés (p. ex., capture, utilisation et stockage du carbone (CUSC) et la dynamique du marché (p. ex., offre d'hydrogène vert), il est particulièrement important de comprendre les écarts, la capacité de réduction prévue et les conséquences financières de divers scénarios.

FIGURE 3
Exemple de la courbe des coûts marginaux de réduction d'une société

Chaque encadré représente une occasion présentant un potentiel de réduction des émissions de GES. Les occasions sont triées selon les coûts par rapport aux tonnes d'équivalent CO₂.



ÉTAPE 3

DÉFINIR

l'ambition de décarbonisation et le plan d'action

En s'appuyant sur les données et les analyses des étapes 1 et 2 ci-dessus, une société est maintenant en mesure d'élaborer un solide plan d'action pour présenter le processus de transition aux principales parties prenantes et l'intégrer efficacement à son plan d'affaires.

La société devrait avoir des discussions détaillées sur une trajectoire réalisable et ambitieuse et prioriser les mesures de réduction économiques (éprouvées) qui auront la plus forte incidence par dollar dépensé. La société devrait ensuite avoir des discussions internes sur les mesures à long terme (probables) qui nécessitent des dépenses nettes en immobilisations plus élevées, compte tenu de son ambition climatique. Cela peut comprendre un prix interne du carbone, des considérations de réputation, les attentes des clients, les principaux objectifs de durabilité et l'engagement auprès des organismes de réglementation. Le cadre peut contribuer à déclencher des discussions stratégiques sur les émissions qui n'est techniquement pas possible de réduire ou qui sont actuellement très peu rentables.

Des décisions stratégiques doivent être prises à l'égard :

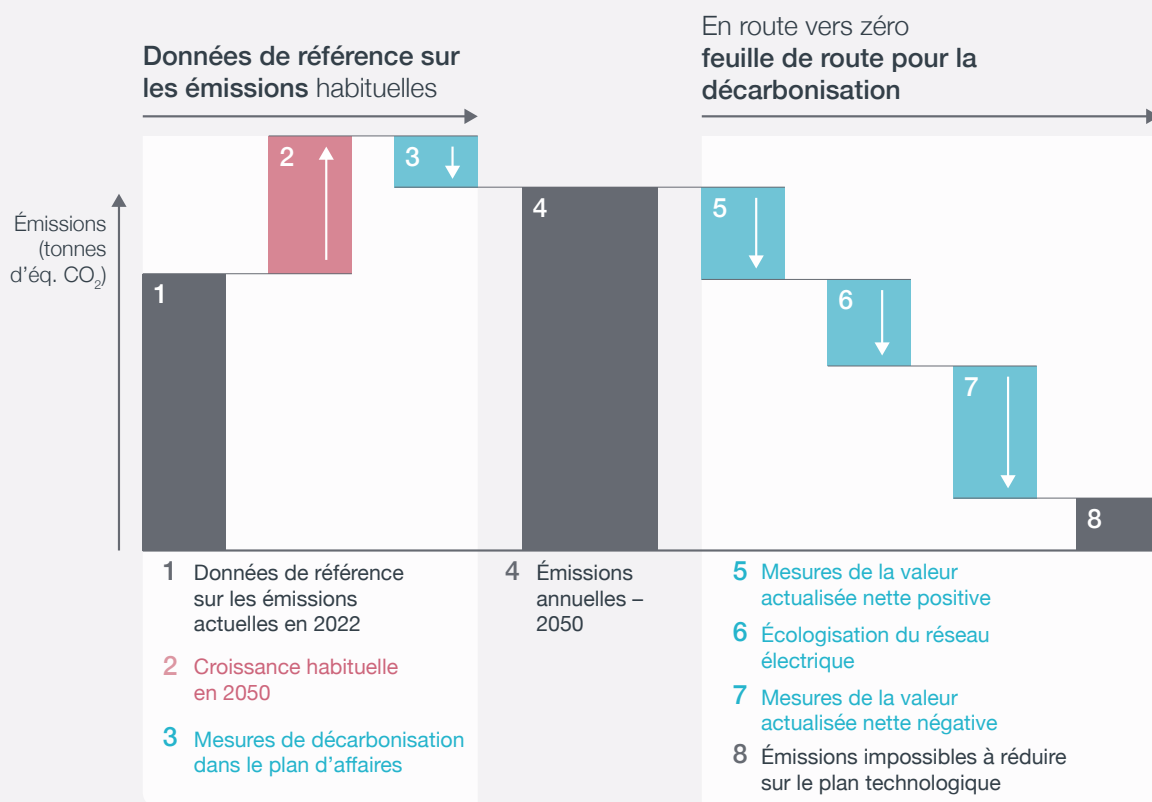
- 1 de la fermeture ou de la cessation des activités,
- 2 de la dépendance à l'égard des innovations technologiques et des solutions utopiques, ou
- 3 de l'achat de mesures de compensation de carbone de grande qualité.

Il existe quelques résultats clés qui peuvent aider à présenter le plan de décarbonisation choisi par la société :

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS EN CASCADE

Présentation du plan de réduction des émissions, de l'année de référence actuelle jusqu'à l'année d'atteinte de l'état final.

FIGURE 4
Exemple de réduction des émissions d'une société en cascade



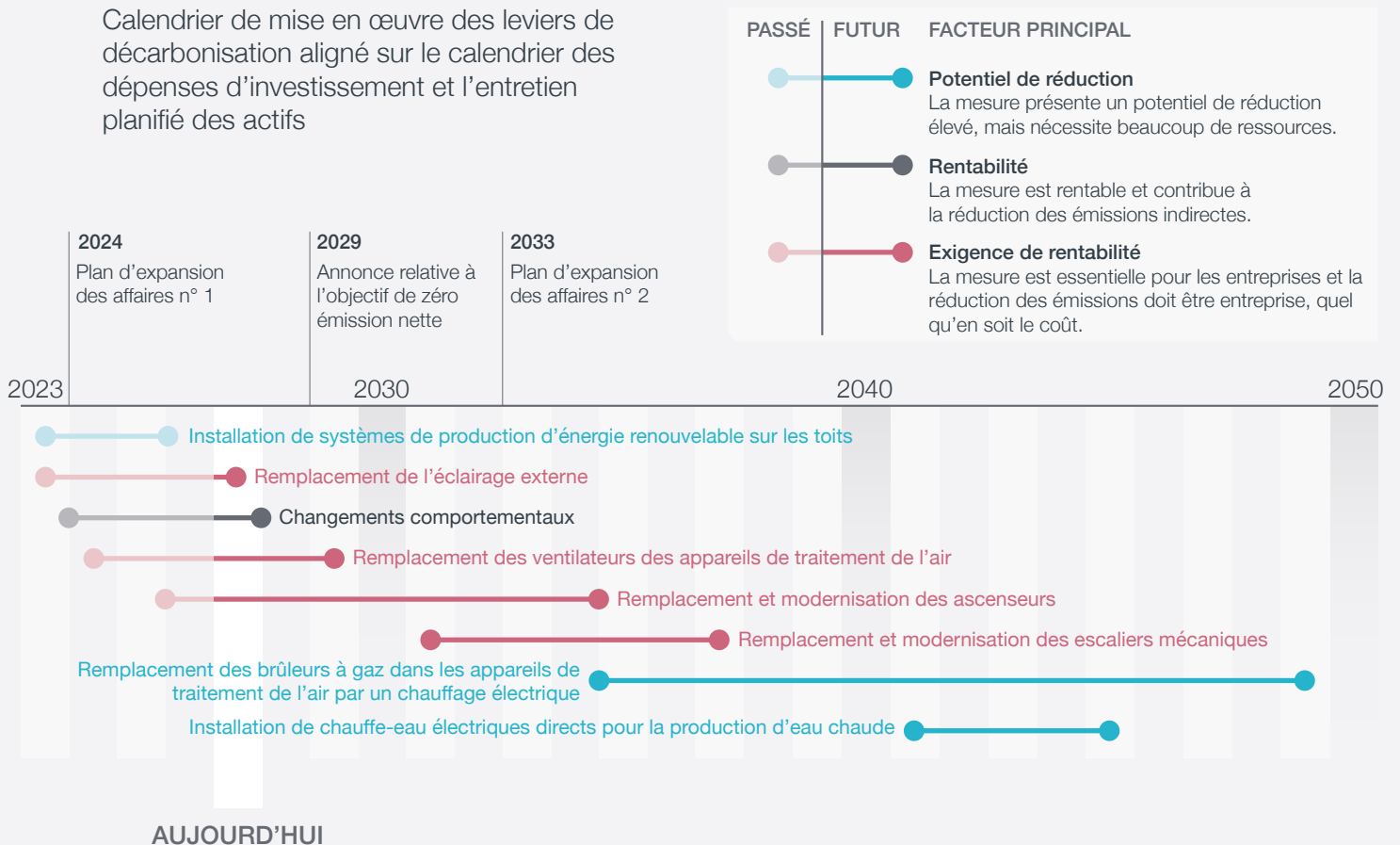
ÉCHÉANCIER DE MISE EN ŒUVRE

Présentation des principales mesures et de leurs dates de mise en œuvre respectives, avec superposition de toutes les décisions et annonces importantes de la société qui doivent avoir lieu (p. ex., annonce d'un engagement envers la carboneutralité).

FIGURE 5

Exemple de calendrier de mise en œuvre pour un actif immobilier

Calendrier de mise en œuvre des leviers de décarbonisation aligné sur le calendrier des dépenses d'investissement et l'entretien planifié des actifs

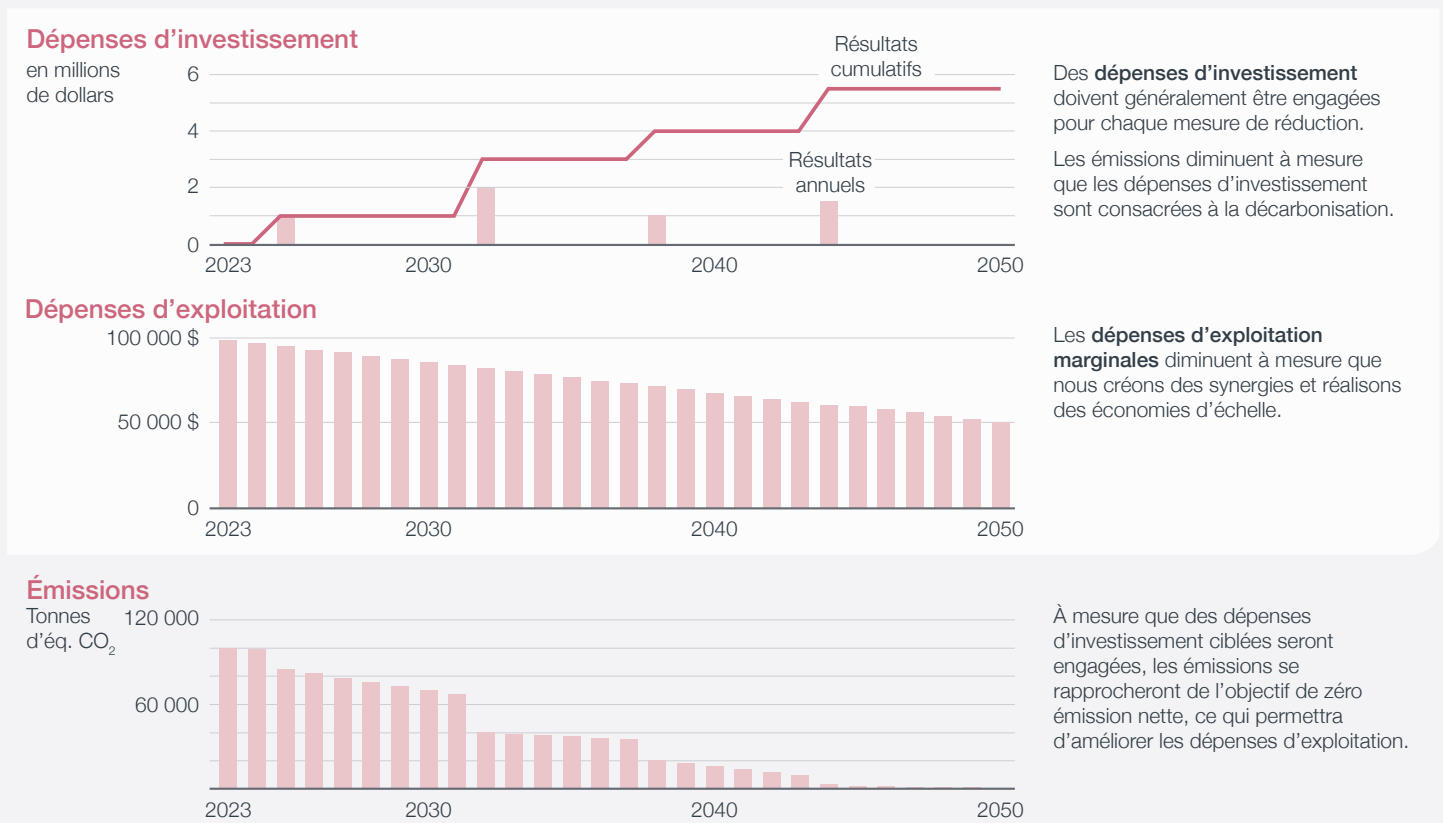


CALENDRIER DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET D'EXPLOITATION

Visualisation du moment où les investissements sont requis et du moment où il faut s'attendre à des avantages liés aux dépenses d'exploitation pendant la trajectoire de décarbonisation.

FIGURE 6

Exemple de calendrier de dépenses d'investissement/dépenses d'exploitation et de trajectoire d'émissions pour une société en fonction de son plan de décarbonisation



Ensemble, ces résultats aident la direction à établir des feuilles de route robustes pour la décarbonisation qui sont étroitement intégrées dans les plans d'affaires afin d'obtenir la plus forte probabilité de réduction des émissions.

Occasions de DECARBONISATION et obstacles

Bien que toutes les sociétés de notre cohorte initiale aient découvert des interventions susceptibles de réduire rapidement les émissions, leurs possibilités de décarbonisation diffèrent considérablement sur le plan de la faisabilité et des coûts, en fonction de leur situation particulière. Sur le plan macroéconomique, toutefois, les perspectives sur les occasions de décarbonisation et les obstacles auxquels font face les sociétés sont clairs.

L'EFFICACITÉ PERMET D'ENGAGER L'ENSEMBLE DES EMPLOYÉS DANS LA DÉCARBONISATION

Bien qu'il soit peu probable qu'elle représente une part importante de la capacité de réduction totale prévue, l'efficacité devrait être priorisée pour trois raisons : (i) elle est toujours la plus économique; (ii) elle crée de l'espace pour élaborer le plan de transition final; et iii) elle nécessite l'engagement des employés qui permet aux employeurs de positionner la décarbonisation comme outil de rétention.

LES SOCIÉTÉS PEUVENT PRENDRE EN MAIN LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE LA PORTÉE 2

L'approvisionnement virtuel et hors site en énergie renouvelable est un thème commun de la décarbonisation, et on s'attend à une forte croissance de l'énergie solaire sur toit, lorsque c'est possible. Alors que de nombreux pays et régions déploient des efforts pour décarboniser leurs réseaux électriques, le recours à des ententes hors site, comme les accords d'achat d'énergie, constitue une solide solution à court terme pour réduire les émissions.

DES SOLUTIONS DE TRANSITION DEVRAIENT ÊTRE EXPLORÉES POUR « ACHETER » DU TEMPS À MESURE QUE LA TECHNOLOGIE ÉVOLUE

Dans les cas où la maturité technologique ou les profils de coûts des solutions sobres en carbone sont défavorables, mais évoluent rapidement, des solutions intermédiaires ou de transition peuvent être adoptées, qui ont une incidence limitée sur les dépenses en immobilisations. Par exemple, les biocarburants à faible teneur en carbone, l'achat de biogaz et, dans certains cas, la prolongation de la durée de vie utile d'un équipement peuvent offrir une période de protection suffisante jusqu'à ce qu'il y ait plus de nouveaux équipements à faible teneur en carbone sur le marché.

L'INCERTITUDE ENTOURANT CERTAINES SOLUTIONS VA AU-DELÀ DE LA MATURITÉ TECHNIQUE

Bien que de nombreuses sociétés soulignent les défis techniques de certaines solutions de décarbonisation (p. ex., CUSC, hydrogène vert), plusieurs dynamiques de la chaîne d'approvisionnement ajoutent de l'incertitude à leur adoption. Par exemple, même si la technologie de CUSC continue d'évoluer, il existe de l'incertitude quant au stockage et à l'utilisation du carbone capté et des permis connexes qui sont nécessaires pour que la technologie soit déployée à grande échelle.

Leçons pour les INVESTISSEURS

Nous en sommes toujours au début de la phase de décarbonisation de notre portefeuille, mais nous avons tiré des leçons importantes qui pourraient être utiles aux autres investisseurs qui souhaitent réduire leurs émissions dans l'ensemble de leurs portefeuilles.

IL N'EXISTE PAS DE PLAN UNIVERSEL

Bien que des sociétés de secteurs et de régions semblables puissent avoir des sources d'émissions semblables, il n'existe pas de plan d'action de décarbonisation « universel ». Dans de nombreux cas, il peut être nécessaire de faire appel à des conseillers possédant une expertise dans la région, le contexte réglementaire et le secteur de la société évaluée afin d'élaborer des plans de décarbonisation réalisables.

UNE APPROCHE D'ENTREPRISE COMPLÈTE EST NÉCESSAIRE

Une évaluation de la décarbonisation n'est pas une initiative de durabilité isolée, mais plutôt une transformation complète de l'entreprise. Elle nécessite un engagement descendant de la part du conseil d'administration et de la direction, ainsi qu'une participation de plusieurs services, comme les finances, l'approvisionnement, les opérations et les installations. L'élaboration d'une feuille de route robuste en matière de décarbonisation n'est pas une tâche facile. Elle nécessite des ressources, un budget et une planification adéquats. Toutefois, lorsqu'elle est bien exécutée, nous avons constaté qu'elle renforce la confiance de la direction dans son ambition de décarbonisation, qu'elle crée de la valeur et qu'elle réduit le risque.

LE PLAN DOIT ÊTRE RÉALISABLE

Nous travaillons avec notre cohorte initiale afin d'établir des cibles de décarbonisation à court terme, de nous assurer que les plans de décarbonisation sont intégrés dans les plans d'affaires des sociétés et de formuler des mesures pour nous assurer que des mesures sont prises et que les résultats sont mesurés.

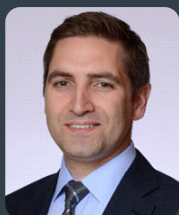
L'intégration des facteurs de durabilité à toutes les phases du cycle de vie des placements est essentielle à l'engagement d'Investissements RPC à réduire les émissions de notre portefeuille et à créer de la valeur à long terme pour les cotisants et les bénéficiaires.

Compte tenu de nos efforts à ce jour, nous croyons que notre approche de placement axée sur la décarbonisation peut renforcer et accélérer notre capacité à respecter cet engagement.

COLLABORATEURS

PETER BUSSE

Directeur général, Création de valeur pour le portefeuille, Placements en actifs réels



MICHAEL HALL

Directeur général, Création de valeur pour le portefeuille, Placements en actifs réels



SOM GHOSH

Adjoint principal, Création de valeur pour le portefeuille, Placements en actifs réels



JOHN GUO

Adjoint principal, Création de valeur pour le portefeuille, Placements en actifs réels



CADRES RESPONSABLES

RICHARD MANLEY

Chef du développement durable



CESARE RUGGIERO

Directeur général, Création de valeur pour le portefeuille, Placements en actifs réels



Si vous souhaitez en savoir plus,
veuillez communiquer avec nous à
insightsinstitute@cppib.com

investissementsrpc.com

© 2023, OIRPC ou ses sociétés affiliées.
Tous droits réservés

INSTITUT sur les **données**
d'Investissements RPC

 **investissements** **RPC**